

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/96/F./2018-2019
POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES,
PETITS MATERIELS ET INSTRUMENTS MEDICAUX-
CHIRURGICAUX, AINSI QUE LES MATERIELS ET REACTIFS DE
LABORATOIRE DESTINES A L'HOPITAL DE MPANDA**

Date de publication : ..08 / ..11 / 2018

Date d'ouverture des offres: ..28 / ..11 / 2018

L'HOPITAL GENERAL DE MPANDA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres (marché à commande), les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture de produits pharmaceutiques, petits matériels et instruments médico-chirurgicaux, accessoires pharmaceutiques et de scanner , matériels et réactifs de laboratoire à l'hôpital General de MPANDA selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) (de marché à commande).

1. OBJET

Le marché est constitué de plusieurs lots et chaque item constitue un lot à part, condensés en 12 (douze) commandes réparties sur une période de 12 mois, les prix resteront fixes sur toute cette période :

Lot 1 : Médicaments, les consommables médicaux, le matériel pour le bloc opératoire et le scanner

Lot 2 : Réactifs et consommables de laboratoire.

Lot 3 : oxygène

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lot, l'hôpital général de MPANDA considérera le soumissionnaire le moins disant pour chaque lot.

Néanmoins, **la commande concernera les produits non disponibles à la CAMEBU**

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres.

3. TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) fractionné en 12 commandes tel que défini les articles 37 et 78 dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, si un article n'est pas consommé dans le même rythme que les autres ou pour toute autre raison jugée importante par l'acheteur, l'hôpital se réserve le droit de le rayer à tout moment sur la liste des commandes suivantes. La première commande sera passée automatiquement après l'attribution du marché.

L'acheteur peut varier en baisse ou en hausse la quantité à commander pour chaque article à l'intérieur d'un lot.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15h30', Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après:

- COMMUNE MPANDA
Mail; hospitalgeneralmpanda@gmail.com
Tél. (257) 31062053
(257) 61993433

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de direction de l'Hôpital du Général de MPANDA moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBU (100 000 FBU)** dont la moitié sur le compte N° 1123/152 ouvert à la BRB au nom de **l'Hôpital Général de MPANDA** et l'autre moitié au compte N° 1101/001.04 ouvert à la BRB au nom de **l'OBR**.

6. (CAUTION) GARANTIE BANCAIRE DE SOUMMISSION

La garantie de soumission exigée, pour toutes les commandes est de **deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000 BIF)** de francs Burundais dont **un million sept cent mille francs burundais (1 700 000 frs)** pour lot 1 ; **trois cent mille francs burundais (300 000frs)** pour lot 2 et **deux cent cinquante mille francs burundais (250 000frs)** pour lot 3.

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PETITS MATERIELS ET INSTRUMENTS MEDICO-CHIRURGICAUX, ACCESSOIRES PHARMACEUTIQUES ET DE RADIO, MATERIELS ET REACTIFS DE LABORATOIRE** » sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 28 / 11 / 2018 à 9 heures précise.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 28/M / 2018 à 9 heures précise. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 28/M/2018 à 11 heures précise en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital Général de Mpanda en date et heure ci haut mentionnées. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture de des offres. il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de 12 mois calendriers à compter de la date de réception de la première lettre de commande.

Les livraisons seront échelonnées selon le plan du maître d'ouvrage

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'Hôpital Général de MPANDA.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.

Les prix restent fixes (invariables) sur une période de 12 mois et s'entendent hors toutes taxes.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié.

14 .RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital Général de MPANDA mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits conformément à l'offre.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP pourra être représentée à cette séance.

15 .RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital Général de MPANDA au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à MPANDA, le 16 / 10 /2018

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HGM

Dr Amé Fabrice NYONKURU

